

BON DE COMMANDES
À remettre avant le 19 décembre 2025 en mairie ou à l'école
VENTE DE GALETTES
au profit de la Coopérative scolaire de CHAUX du DOMBIEF

Nom – prénom : _____ **N° de téléphone :** _____

_____ **Galette(s) au prix de €, soit un total de : _____ €**

Le règlement est à remettre en mairie en même temps que la commande
Merci d'établir votre chèque à l'ordre de « Coopérative scolaire 110 ».
Les commandes sans règlement ne pourront pas être prises en compte

Les GALETTES seront à retirer à l'école de 16h à 18h le 9 janvier 2025

Pour cette opération « vente de Galettes », la coopérative scolaire a besoin de fèves
et fait appel au don :

n'hésitez pas à donner les fèves que vous n'utilisez pas
et à les déposer en mairie en même temps que votre commande !